

MONDE ASSOCIATIF ET REPRÉSENTATION POLITIQUE : ARTICULATIONS D'ENJEUX CITOYENS

Retranscription au départ de l'exposé oral

J'ai travaillé dans le secteur associatif quelques années. Actuellement, je suis à l'État fédéral en tant que sénatrice, mais j'ai le grand plaisir de faire partie de ces quelques élus qui sont censés faire la liaison entre le régional, le parlement de la Communauté française et le fédéral. C'est un exercice de grand écart qui amène parfois à des choses très intéressantes, comme celles de ce matin où je posais une question à la ministre de la Communauté française sur l'éducation, qui elle même me renvoyait à la ministre de la Région wallonne sur le même problème. C'est un problème de médiation interscolaire, interculturelle. J'ai eu le plaisir de dire à l'une que j'allais m'inquiéter chez la seconde de l'état d'avancée du dossier et à la seconde de lui dire, alors qu'elle me renvoyait chez la première, que je venais de le faire, mais que je me ferais une joie de faire converger les deux informations et de vérifier vraiment ce qu'on me racontait. Parce que c'est une grande pratique évidemment chacun de se dédouaner en disant ce n'est pas moi c'est l'autre ou quand c'est chez l'autre, ce n'est pas chez moi ou si c'est chez moi ce n'est pas moi qui ai l'argent c'est l'autre. Je pense que c'est un exercice que vous connaissez bien dans le monde associatif, surtout pour les dossiers... Encore ce matin, j'essayais de savoir si tel dossier était chez Nollet ou chez Simonet. Visiblement même l'administration a du mal, en disant « il y a une partie chez Simonet et il y a l'autre chez Nollet ». Et je dis : « et je fais quoi? J'écris à qui pour avoir une réponse? » « Et bien à nous évidemment! » Donc c'est un exercice qui n'a pas beaucoup changé avec le temps, même si j'ai quitté le secteur associatif depuis quelques

années. Alors évidemment c'est un grand plaisir aussi de parler de l'associatif, mais peut-être que le titre « L'associatif: la force des faibles » m'a quelque peu crispée. Je ne crois pas justement que dans l'associatif on soit faible. Je pense que, peut-être, dans l'associatif, il y a des mécanismes qu'on n'a pas encore tout à fait compris, mais c'est vrai que l'évolution du politique est telle qu'elle ne simplifie pas la vie et qu'elle ne permet pas vraiment de bien comprendre ce qui s'y passe.

Je voudrais vous livrer des réflexions plutôt que de vous donner des conclusions parce que je voudrais simplement dire qu'il est clair qu'entre le monde associatif et le monde politique -on le voit régulièrement dans de nombreux conseils d'administration- il y a des tensions.

TENSIONS ENTRE MONDE ASSOCIATIF ET MONDE POLITIQUE

Il y a des tensions tout simplement parce que les échéances de temps ne sont pas les mêmes, le rythme de travail n'est pas le même et les perspectives ne sont pas très claires de part et d'autre.

La question qui se pose souvent pour le politique c'est de savoir jusqu'où il peut vraiment maîtriser les choses. Sa grande angoisse, c'est de savoir ce qu'il peut maîtriser, ce qu'il peut contrôler, ce qu'il peut organiser et si cela va pouvoir faire avancer le travail qu'il réalise.

L'associatif est pour moi un élément fondamental de la démocratie dans le sens où c'est d'abord

avec le monde associatif que les partis démocratiques sont nés. C'est avec le monde associatif que le travail se fait réellement avec les citoyens. C'est avec le monde associatif dans toutes ses composantes que véritablement il y a de l'anticipation et du progrès social. Je l'ai vécu encore il y a quelques années lorsque l'on a commencé à lancer les forums sociaux. À un moment donné où le monde politique était vraiment en panne d'innovations, de réflexions, c'est le monde associatif qui a créé les forums sociaux, c'est lui qui est allé le plus loin possible en créant ne fût-ce qu'un concept qui paraît évident aujourd'hui, mais qui est celui de créer un autre monde et de dire que cet autre monde est possible.

On nous a bien entendu largement rabâché depuis 1989 que la chute du mur prouvait qu'un système était meilleur que l'autre et que, peut-être, c'était la fin de nos rêves et de nos utopies. Je crois que le fait que le mur soit tombé nous a permis, peut-être, de construire d'autres utopies qui ne se limitaient pas à des murs, mais qui devaient être beaucoup plus globales, beaucoup plus générales, incluant autre chose que cette guerre froide entre l'Est et l'Ouest. Il s'agit maintenant, me semble-t-il, puisque nous n'avons plus cet alibi qui était à la fois mental et physique, d'imaginer un dispositif beaucoup plus global dans la société dans laquelle on vit. Un dispositif dans lequel on va inclure tout le monde et pas seulement se contenter de déterminer quel est l'ennemi que nous devons abattre si nous devons survivre. Je crois que c'est ça aussi la force de l'associatif. Pour moi, c'est le dispositif le plus incluant qui existe parce qu'en aucun cas il ne se donne des limites, parce qu'il se construit tous les jours avec des citoyens différents dans un projet de réactions, de constructions proches du terrain. C'est en réalité le dispositif le plus démocratique possible puisque c'est un espace de parole où les enjeux ne sont pas les mêmes.

Il y a évidemment plusieurs types d'associatifs. Il y a l'associatif institutionnel que nous avons créé. Les anciens soixante huitards se sont battus pendant des années pour que l'on puisse donner à tous ces associatifs institutionnels des moyens d'existence parce que la pérennité du dispositif technique leur semblait fondamental pour la pérennité du dispositif de résistance et de combat. Il arrive parfois, quand je rencontre des associa-

tions, qu'elles me demandent si elles ne seraient pas en train de tourner en rond et de poursuivre simplement le fait de se pérenniser en tant que dispositif alors que les combats sont extrêmement importants et qu'il y a de nouveaux enjeux. En même temps, est-ce que ce n'est pas aussi très important d'avoir un dispositif institutionnel dans lequel on peut continuer à faire avancer des idées, des propositions, des utopies, des rêves, mais aussi une nouvelle conception de la société? C'est une question que je livre à votre réflexion. Il faut parfois être en capacité de se regarder et de se dire qu'on n'est peut-être plus dans l'objectif premier, peut-être faut-il qu'on s'en trouve d'autres. Est-ce qu'on est encore vraiment dans le sens profond du travail qui nous a amené à construire ce mouvement associatif dans ses différentes composantes? Est-ce que nous sommes encore en capacité aujourd'hui d'anticiper les évolutions des secteurs dans lesquels nous sommes? Est-ce que nous sommes encore aujourd'hui en capacité de pouvoir prospecter, même si tout autour de nous, concourt à obliger à travailler à la pérennité de l'institution, de travailler parce qu'il y a d'autres enjeux, d'autres défis qu'il faut résoudre? Sur votre chemin, dans l'associatif, vous allez rencontrer le politique. Le politique, évidemment, est dans un rapport tout à fait particulier. Il se considère comme étant celui qui organise la loi, les normes et qui se veut en quelque sorte le grand régulateur. Ce qui est compliqué pour le politique, c'est évidemment le fait que son dispositif d'existence, le dispositif électoral, lui donne par essence une légitimité de représentativité. Il se considère souvent comme étant légitime car il a la responsabilité de faire le cadre, la loi et de déterminer les normes. On va se retrouver avec deux instances, mais il y en a une troisième. C'est l'État. On pourra en parler, peut-être, par la suite.

LA LÉGITIMITÉ DU POLITIQUE ET DE L'ASSOCIATIF

Donc on va se retrouver avec deux dispositifs: l'un qui a une légitimité de représentativité démocratique où chaque citoyen a la capacité de s'exprimer. En Belgique, avec le vote obligatoire, c'est encore plus vrai peut-être qu'ailleurs. L'autre dispositif, c'est le dispositif de la vie associative où tous les citoyens, ensemble, à un moment donné, partent pour un combat, pour un droit, pour des

propositions. La question est de savoir si il y en a un qui est plus légitime que l'autre? Je crois que l'erreur serait justement de travailler sur un antagonisme entre les deux. Je crois qu'il serait tout à fait anti positif de considérer qu'il y a, entre les deux, quelque chose qui pourrait nécessiter de créer une hiérarchie.

Ce qui me semble fondamental, c'est de dire que si les politiques tirent leur légitimité d'un dispositif électoral quel qu'il soit, la vie associative tire sa légitimité du fait qu'elle est issue des gens, du fait qu'elle est issue du mouvement, du fait qu'elle est issue du besoin à un moment donné de changer fondamentalement les choses à la base. C'est peut-être la volonté du politique, mais c'est sûrement et fondamentalement ce qui unit les gens qui se coordonnent à un moment donné dans le mouvement associatif. Ils le font pour des raisons institutionnelles, pour des raisons tout simplement humaines ou pour des raisons dues à des réponses insatisfaisantes face à une situation qui amène à se dire qu'il faut que quelque chose évolue ou change, quand l'état ne répond plus à toutes les attentes et n'est plus en capacité de le faire. C'est un peu le constat que l'on fait actuellement. L'état n'est plus en capacité de vraiment résoudre toute une série de situations auxquelles on serait en droit d'attendre des réponses. Donc un mouvement plus humain, mais qui présente une diversité telle qu'il constitue un foisonnement extrêmement important. Si le politique en a peur, c'est parce que justement ce mouvement associatif va dans tous les sens et qu'il est tout le temps en recherche de combats et de défis. Parce qu'il a une conception et une vision du monde qui s'alimentent de ce que chacun de ses membres lui disent, que ce soit encore une fois dans l'institutionnel, que ce soit avec les usagers du dispositif, que ce soit avec les militants ou les participants qui sont dans ce mouvement associatif.

On aurait la volonté à un moment donné de se dire si ce n'était pas la loi du nombre finalement qui devrait quelque part être la première pour pouvoir interpeler directement l'ensemble de la société. En tant que membre du monde associatif pendant plusieurs années, j'ai toujours considéré le politique comme étant un obstacle au travail et parfois même un ennemi. J'avais l'impression que son centre d'intérêt n'était pas d'être attentif

à ce qui se passait sur le terrain, mais bien plus d'être attentif à voir ce qu'il servait et ce qu'il pouvait instrumentaliser. En étant de l'autre côté, je me rends compte aussi que, parfois, il y a dans le travail que l'on fait avec le monde associatif énormément d'interrogations. Parce qu'il y a tout ce volet de la responsabilité qui incombe aux politiques de prendre les décisions qui ne peuvent pas être simplement classées dans un simple domaine sectoriel. Mais quand je dis ça je ne suis pas tout à fait exacte. Il est important que dans la responsabilité que les politiques prennent, ils arrivent aussi à avoir une vue très globale, très généraliste et en même temps d'être attentif à ce qu'il n'y ait pas vraiment de frictions ou d'oppositions tout en laissant la diversité. C'est là qu'est parfois le paradoxe...

Donc, nous avons un monde politique qui observe, un monde associatif qui bouge, mais je pense qu'entre les deux il ne peut pas y avoir une opposition. Il doit y avoir énormément de travail de convergences et de rencontres.

LE POLITIQUE SANS LE MONDE ASSOCIATIF N'A AUCUN SENS

Le politique sans le monde associatif n'a aucun sens. C'est vraiment ma conviction profonde. Il n'a aucun sens parce qu'il va tourner sur des perceptions que l'on peut avoir sur du papier, sur des dossiers. Je donnerai de bons exemples avec ce que l'on vit souvent chaque fois que l'on prend des propositions et qu'on les expérimente sans avoir consulté les gens. Automatiquement, on se rend compte qu'il y a des choses élémentaires que l'on n'a pas vues et on se sent complètement imbécile. En même temps, le monde associatif, me semble t-il, manque de relais pour avoir la vision la plus large et la plus globale qui permet à un moment donné de faire de la transversalité tout à fait fondamentale. Il faut aussi qu'il y ait un concept de solidarité qui se crée entre les différents secteurs. On ne peut pas se contenter seulement d'avoir la défense de ses intérêts secteur par secteur. C'est peut-être cela qui vous réunit aujourd'hui, c'est le fait d'être une coordination de plusieurs secteurs avec des enjeux peut-être spécifiques, mais qui se rejoignent parce qu'ils veulent plus de démocratie, plus de participation, plus d'écoute, plus d'existence dans le concert du discours politique.

Le mot « politique » est à prendre dans le sens de celui qui consiste à gouverner et pas celui qui consiste à gérer. Parce que le politique qui gère est évidemment le bon gestionnaire qui ne va pas être attentif à l'ensemble du système, tandis que le politique qui gouverne, c'est celui qui va prendre des risques et qui va oser aller plus loin que ce qui est demandé par le citoyen immédiat et qui pourrait n'être que la simple satisfaction de son propre besoin de citoyen. Il est important à un moment donné d'avoir une vue beaucoup plus large et beaucoup plus ouverte. Je crois que si l'on doit en quelques mots résumer la distinction que l'on peut faire, c'est que pour le monde associatif c'est évidemment solidarité, coordination, transversalité et surtout proximité réelle avec les besoins du terrain. Quant au niveau du politique, je pense qu'il essaye d'être plus dans le cadre de la responsabilité, dans le stade de la coordination et parfois aussi dans le stade de la gestion et pas toujours celui de la gouvernance, ce qui pose évidemment un problème.

TROUVER DES MODES DE CONVERGENCES

Je crois qu'on peut également être attentif à trouver des modes de convergences. Si on doit en trouver, ils ne pourront être que dans les instruments que l'on mettra en place de part et d'autres. Ces instruments vont nécessiter beaucoup de consultations sans quoi on ne va pas arriver vraiment à construire des instruments utiles. Cela va nécessiter beaucoup de dialogues, mais le dialogue, il doit se faire dans l'espace public et pas seulement dans des rapports de concertations ou de négociations. Il doit y avoir des capacités de trouver des nouvelles marges et des nouveaux modes de fonctionnement. Il faudra de la part du politique de l'écoute parce que c'est ça qui est particulier dans le monde associatif, c'est sa capacité d'innovation car il est contraint de trouver des moyens de survie. Il doit à chaque fois réflé-

chir à l'avance sur les attentes, les perspectives et les nécessités que les personnes dont il s'occupe doivent avancer.

C'est un défi de pouvoir construire ce rapport entre le politique et l'associatif, qui est un rapport assez dialectique avec beaucoup de tensions. Mais je crois que sans cela, le dispositif démocratique n'aurait pas de sens.

Alors, vous avez eu la charte associative, dont on va parler parce que je crois qu'il est vraiment temps de voir de quelle manière elle se réalise dans la pratique. Je crois que la différence entre une charte et un contrat, c'est qu'une charte est un accord que l'on va prendre à plusieurs et on va mettre une signature en bas. Un contrat, pour moi, c'est bien plus qu'un engagement que l'on va faire de part et d'autre. Il y a un rapport de gagnant-gagnant. Et gagnant-gagnant ça veut dire aussi que l'on reconnaît que les interlocuteurs sont aussi importants l'un que l'autre et que le travail de ces interlocuteurs n'est pas de se servir ou d'utiliser ou d'être uniquement consommateur de la production de l'autre. Bien plus que dans le contrat, il est important que chacun amène sa part pour enrichir l'ensemble du travail. Je reprends souvent cette image qui consiste à dire que dans un contrat associatif ou dans un nouveau contrat social associatif d'avenir, on pourrait très bien faire une addition qui n'est pas courante mais que certains d'entre vous connaissent et qui consiste à faire $1+1=3$, et non pas simplement 2, qui est une addition arithmétique d'une simple tristesse, même si elle est parfois logique. Je pense que dans le 3, il peut y avoir un peu d'inventivité, de la créativité et beaucoup de générosité. Donc voilà je pense le contrat qu'on peut essayer de construire entre l'associatif et le politique.

Bien sûr ce ne sont que quelques réflexions après quelques années de travail dans les deux champs à la fois...